

Les membres du **CONSEIL MUNICIPAL** de **MEYNES**

sont convoqués en séance ordinaire

LE JEUDI 5 DECEMBRE 2024

à 19 heures

en salle du Conseil Municipal de la mairie
(art. L-2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE

**PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DE LA CCPG PAR LE PRÉSIDENT
MONSIEUR PIERRE PRAT**

01. DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL 2024

02. OUVERTURE DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT 2025

03. REDEVANCE PERFORMANCE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE POUR 2025

**04. REDEVANCE PERFORMANCE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
POUR L'ANNÉE 2025**

05. TARIF PISCINE

**06. AUTORISATION D'ÉLIMINATION D'OUVRAGES DES COLLECTIONS DE LA
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE**

07. MODIFICATIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES

08. CYCLE DE TRAVAIL DES SERVICES TECHNIQUES

**09. CRÉATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU PARCOURS EMPLOI
COMPÉTENCES**

10. RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

Fait à Meynes, le 29 novembre 2024

Fabrice FOURNIER